



	Dist. Piste	Alt. ILS	Dist. Piste	Alt. ILS
1	Nm	0 ft	1.9 km	0 m
2	Nm	544 ft	3.7 km	163 m
3	Nm	816 ft	5.8 km	245 m
4	Nm	1088 ft	7.4 km	327 m
5	Nm	1360 ft	9.3 km	408 m
6	Nm	1632 ft	11.1 km	490 m
7	Nm	1904 ft	13.0 km	572 m
8	Nm	2176 ft	14.8 km	653 m
9	Nm	2448 ft	16.7 km	735 m
10	Nm	2720 ft	18.5 km	817 m

COMPLEMENT A LA CARTE NAV UKRAINE

ZONES R,P,D

R 149A	Zone de vols militaires à très haute vitesse et très basse altitude, le pilote n'assure pas la prévention des abordages, activité réelle connu par NOTAM ou en contactant Kirovskoye app. Entrée aux VFR interdite lors de l'activation.	Plancher : 800ft ASFC Plafond : 1500ft ASFC	Lundi, mardi, jeudi de 13H à 23H
R 149B		Plancher : 800ft ASFC Plafond : 1500ft ASFC	Lundi, mardi, jeudi Samedi H24
R 9		Plancher : 2000ft ASFC Plafond : 3500ft ASFC	Activable H24
R 10		Plancher : 500ft ASFC Plafond : 1500ft ASFC	Tous les jours sauf dimanche H 24

TMA / CTA /CTR

TMA1	TMA Kirovskoye	Plancher : 3500ft AMSL Plafond : FL 115 AMSL	Regarder les briefs de missions pour avoir les canaux TS correspondants aux fréquences terrains	
S/CTA1	S/CTA Kerch	Plancher : 1500ft AMSL Plafond : 3500ft AMSL		
S/CTA2	S/CTA Kirovskoye	Plancher : 1500ft AMSL Plafond : 3500ft AMSL		Entrée soumise au respect des points d'entrée N, E, S
S/CTA3	S/CTA 1 Belbek	Plancher : 1500ft AMSL Plafond : 2500ft AMSL		Itinéraire VFR Obligatoire pour l'accès au terrain
S/CTA4	S/CTA 2 Belbek	Plancher : 1500ft AMSL Plafond : 2500ft AMSL		Zones de voltige activable de 8H à 20H pour connaître l'activité en temps réel contactez Belbek app ou NOTAM
S/CTA5	S/CTA 3 Belbek	Plancher : 1500ft AMSL Plafond : 2500ft AMSL		
CTR Kerch	Les CTR son représentées par les roses des vents autour des terrains, elles font donc 13Km de rayon soit 7NM	Plafond : 1600ft AMSL	Regarder les briefs de missions pour avoir les canaux TS correspondants aux fréquences terrains	
CTR Kirovskoye		Plafond : 1600ft AMSL		
CTR Belbek		Plafond : 1600ft AMSL		
CTR Khershones		Plafond : 1600ft AMSL		

- Cette carte ne peut servir qu'à la navigation VFR. Les avions militaires désirant utiliser les couloirs TTBA devront déposer un plan de vol au contrôle au mini 30 mn avant le début du vol, mais ils peuvent clôturer ledit plan de vol en l'air en contactant Kirovskoe app.

- L'entrée dans ces zones pour les VFR est fortement déconseillée, même lorsqu'elles sont inactives, pour plus de sécurité, veuillez passer dessus ou dessous si la réglementation le permet.

- Les zones bleues sont de classe B : entrée interdite sans contact radio fait au préalable 2 minutes avant l'entrée dans la zone. Le contrôleur assure l'espacement IFR-IFR, IFR-VFR et VFR-VFR ainsi que les informations de trafic. L'IMC est interdit en VFR, un espacement de 300m aux nuages doit être respecté.

- Le reste du territoire est classé F : radio non obligatoire, altitude minimale de survol : 500ft sol et ou 500ft au dessus de l'obstacle le plus élevé dans un rayon de 5Km de l'appareil.

- Seuls les terrains situés dans le tableau ci-dessus sont contrôlés, les autres sont soumis à la règle générale de : L'information de trafic sur la fréquence « générale » définie au préalable, le tour de piste s'effectue suivant la carte ci-dessus à 1500ft ASFC.

- Le NOTAM devra être posté par le créateur de mission au minimum 30 mn avant le briefing du vol, celui-ci, confirmera ou infirmera les différentes fréquences employées et terrains contrôlés (suivant le nombre de contrôleurs présents), mais aussi les zones actives ou non.

ASFC = La hauteur par rapport au sol (hauteur radar).

AMSL= L'altitude, par rapport au niveau de la mer (altitude barométrique).

- Pour connaître votre altitude ou hauteur pour certaines zones n'hésitez pas à prendre comme référence la hauteur des terrains donnée par la carte en blanc. Attention lors du survol des montagnes, celle-ci n'est plus vraie.
- Enfin le survol des grandes villes (exemple : Simferopol, Anapa, Saki, Balaklava et Sevastopol) doit se faire au minimum à partir de 5000ft ; pour les autres villes c'est mini 2300ft et les villages sont soumis à la règle « générale » des 500ft.
- Etagement des appareils:  
Ils sont adoptés en fonction de:
  - le régime de vol (VFR ou IFR)
  - le cap à suivre ( 000° à 179° ou de 180° à 359°)

Règle de la double circulaire :

Les niveaux de vols se terminent par un 5 pour les VFR et 0 pour les IFR. Donc le FL 55 est VFR, et le 60 est IFR.

Le début du chiffre des FL est soit pair soit impair. Coupons la France en deux de façon verticale. Tous les caps allants de l'Ouest vers l'Est, de 000° à 179° donc, c'est du côté de l'Italie, donc ce seront des chiffres impairs. Et donc, pour les caps de 180° à 359°, c'est le côté Portugal, donc des chiffres pairs (c'est un bon moyen mnémotechnique).

Exemple: je suis le cap 250, en régime de vol VFR. Je peux adopter les FL 45, 65, 85, 105, 125, etc....

le cap 140, en régime de vol IFR, je peux adopter les FL 50, 70, 90, 110, 130, etc...

Merci à Yucks the Flowers pour la carte initiale

Merci à Flying-Manu pour la règle de la double circulaire

Et le reste c'est votre autruche préférée (alors qui veut encore faire du Steak . . .)

Et les modifs, c'est pour Samy !!!!